

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-PALAIS**

03/2023/03

MEMBRES	
En exercice	15
Présents	13
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

Date de la convocation
03/03/2023

Date d'affichage
03/03/2023

Objet : demande de
subvention réfection de
la toiture de la grange
restaurant

Séance du huit mars

L'an deux mil vingt trois

A 19 h 00, le Conseil Municipal de Saint-Palais dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie sous la présidence de Madame CHABENAT Aurélie, Maire de la commune.

Membres présents :

Mesdames : CHABENAT Aurélie ; TURPIN Isabelle ; NOYER MOREIRA Marylène ; PATIENT-LELEU Solène ; SAUVAGE Corinne ; MALLET Priscilla. Messieurs : BRAQUART Jean-François ; CHABIN Pierre ; GILBERT Alexandre ; PAGNY Aurélien ; PAPIN Patrick ; GROUSSON Jean-Michel ; OBRY Guillaume.

Membres absents avec pouvoir :

- Madame FAUCHERET Sandra donne pouvoir à Monsieur OBRY Guillaume
- Madame VILLEPELET Isabelle donne pouvoir à Madame CHABENAT Aurélie

Secrétaire de séance : Madame PATIENT-LELEU Solène

Annule et remplace la délibération n°03/2023/02

Demande de subvention au titre de la DETR travaux rénovation toitures grange restaurant :

Le Conseil Municipal envisage la réfection de la toiture de la partie grange restaurant située au n° 2 route de Grangeneuve pour un montant de 23 637.75 Euros H.T.

Le plan de financement proposé est le suivant :

DETR	40.00 % soit	9 455.10 Euros
Fonds propres commune :	60.00 % soit	14 182.65 Euros

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le plan de financement.

Le Maire



Aurélie CHABENAT

A Saint-Palais, le 8 mars 2023

Le secrétaire de séance,

Solène PATIENT-LELEU

Diffusion sur le site internet de la commune le 9 mars 2023

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27/03/2023

ID : 018-211802293-20230308-032023_03-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-PALAIS**

04/2023/03

MEMBRES	
En exercice	15
Présents	13
Pour	14
Contre	1
Abstentions	0

Date de la convocation
03/03/2023

Date d'affichage
03/03/2023

Objet : Legs de
Monsieur Jean-Paul
FUSCIEN

Séance du huit mars

L'an deux mil vingt trois

A 19 h 00, le Conseil Municipal de Saint-Palais dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie sous la présidence de Madame CHABENAT Aurélie, Maire de la commune.

Membres présents :

Mesdames : CHABENAT Aurélie ; TURPIN Isabelle ; NOYER MOREIRA Marylène ; PATIENT-LELEU Solène ; SAUVAGE Corinne ; MALLET Priscilla. Messieurs : BRAQUART Jean-François ; CHABIN Pierre ; GILBERT Alexandre ; PAGNY Aurélien ; PAPIN Patrick ; GROUSSON Jean-Michel ; OBRY Guillaume.

Membres absents avec pouvoir :

- Madame FAUCHERET Sandra donne pouvoir à Monsieur OBRY Guillaume
- Madame VILLEPELET Isabelle donne pouvoir à Madame CHABENAT Aurélie

Secrétaire de séance : Madame PATIENT-LELEU Solène

Legs de Monsieur Jean-Paul FUSCIEN :

Suite aux diverses études et diagnostics réalisés fin 2022 et début 2023, il nous faut à présent prendre une décision quant au legs de Monsieur Jean-Paul Fuscien :

Le conseil municipal accepte uniquement le legs du jardin du souvenir et refuse le terrain sur lequel est située la maison.

Le conseil, après en avoir délibéré :

- Adopte par 14 voix pour et une voix contre,
- Accepte que Madame Le Maire signe tout document afférent à la procédure de leg en lien avec l'office notarial.

Le Maire,

Aurélie CHABENAT



A Saint-Palais, le 8 mars 2023

Le secrétaire de séance,

Solène PATIENT-LELEU

Diffusion sur le site internet de la commune le 9 mars 2023

Envoyé en préfecture le 24/03/2023

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le 24/03/2023

ID : 018-211802293-20230308-042023-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-PALAIS**

05/2023/03

MEMBRES	
En exercice	15
Présents	13
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

Date de la convocation
03/03/2023

Date d'affichage
03/03/2023

Objet : Soutien à la
Turquie et à la Syrie

Séance du huit mars

L'an deux mil vingt trois

A 19 h 00, le Conseil Municipal de Saint-Palais dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie sous la présidence de Madame CHABENAT Aurélie, Maire de la commune.

Membres présents :

Mesdames : CHABENAT Aurélie ; TURPIN Isabelle ; NOYER MOREIRA Marylène ; PATIENT-LELEU Solène ; SAUVAGE Corinne ; MALLET Priscilla. Messieurs : BRAQUART Jean-François ; CHABIN Pierre ; GILBERT Alexandre ; PAGNY Aurélien ; PAPIN Patrick ; GROUSSON Jean-Michel ; OBRY Guillaume.

Membres absents avec pouvoir :

- Madame FAUCHERET Sandra donne pouvoir à Monsieur OBRY Guillaume
- Madame VILLEPELET Isabelle donne pouvoir à Madame CHABENAT Aurélie

Secrétaire de séance : Madame PATIENT-LELEU Solène

Soutien à la Turquie et à la Syrie :

A la suite des séismes en Turquie et en Syrie, l'AMF a soutenu les opérations de l'ONG française ACTED, son partenaire présent dans la région. En Turquie, les opérations menées par ACTED à la suite des séismes ont permis à près de 40 000 personnes de recevoir 6 100 paniers alimentaires, fourni 3 600 kits d'hygiène et 910 kits d'hygiène pour enfant, approvisionné plus de 20 000 personnes en eau, et distribué 3 000 couvertures et 1 000 matelas. En Syrie, ACTED a apporté une assistance monétaire à 1470 ménages, permis à 80 000 personnes de bénéficier de pompes à eau, de nettoyage des latrines et d'entretien des réseaux d'eau usée, et attribué des kits d'hygiène, des kits d'abris d'urgence et des kits de cuisine à plus de 4 245 ménages.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'apporter son soutien aux peuples turque et syrien par le biais de l'ONG ACTED en lui versant une participation financière d'un montant de 200 €. La proposition est acceptée à l'unanimité.

A Saint-Palais, le 8 mars 2023

Le Maire,

Aurélie CHABENAT

Diffusion sur le site internet de la commune le 9 mars 2023



Le secrétaire de séance,

Solène PATIENT-LELEU

Envoyé en préfecture le 24/03/2023

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le 06/03/2023

ID : 018-211802293-20230308-052023-DE

